

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Inauguration de la rue de Coalville et du square Georges-Banc

#### La rue de Coalville

La rue de Coalville a été réaménagée en totalité, soit sur 500 mètres, pour un montant de 1,3 M€ (hors travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement qui relèvent de l'Agglo).

La volonté qui a présidé à cet aménagement était de sécuriser les abords de l'école de la Pierrotte : passage de la voie en zone 30, création d'un parvis et d'un plateau surélevé devant l'établissement, ainsi que de deux places PMR et dépose-minute à proximité. A cela s'ajoute la réalisation dans le linéaire de trois autres plateaux surélevés pour une circulation apaisée. Considérée comme dangereuse, l'intersection avec l'avenue Emile-Zola a par ailleurs été réaménagée.

Le souhait était également de ramener de la fraîcheur, en désimperméabilisant et en végétalisant. Dans ce cadre, des plantations ont notamment été réalisées avec les élèves de la Pierrotte devant l'école, en collaboration avec les enseignants et sous la houlette du service des Espaces verts de la Ville.

Ces travaux s'inscrivent dans une logique d'ensemble. Pour mémoire, plus de 1,3 M€ ont été investis sur l'école de la Pierrotte ces dernières années avec la rénovation de classes, le ravalement des façades ou encore l'agrandissement du restaurant scolaire.

Rappelons également que la Ville investit, en moyenne, 3,2 M€ par an inscrit au plan pluriannuel d'investissement voiries (hors grands projets).



Les aménagements réalisés devant l'école de la Pierrotte  
@Emma Sammiez-Ville de Romans

## Les objectifs du projet dans le détail

---

- ☞ Améliorer et sécuriser
  - Modification du gabarit de la voie
  - Création de plateaux surélevés aux carrefours (réduction vitesse)
  - Prise en compte des différents flux de circulation (intégration des modes actifs, bus)
- ☞ Mettre aux normes
  - Largeur des trottoirs (PMR)
  - Stationnement PMR
  - Les quais bus
- ☞ Intégrer la circulation des cycles
  - Création d'une zone 30 pour apaiser la circulation
- ☞ Optimiser les espaces
  - Infiltration des eaux pluviales possible par la création de noues<sup>1</sup> et l'utilisation de revêtements drainants sous stationnement
  - Rupture de la linéarité de la voirie
  - Amélioration de l'accessibilité de l'école (stationnement, modes doux)
- ☞ Mettre en valeur le Paysage
  - Renforcement du végétal dans l'espace public (alignement d'arbres, arbustes, plantes vivaces)
  - Aménagement paysager des noues
  - Plantation d'arbres
  - Effacement des réseaux

## Les chiffres clés

---

- ☞ 29 % de surface désimperméabilisée, soit 2400 m<sup>2</sup> (vs 5%)
  - Stationnements = 1000 m<sup>2</sup>
  - Accès = 100 m<sup>2</sup>
  - Noues = 300 m<sup>2</sup>
  - Espaces verts = 1000 m<sup>2</sup>
- ☞ 22 arbres plantés
- ☞ 4 plateaux ralentisseurs créés
- ☞ Budget : 1 300 000 € TTC  
(Hors réseaux)



Des revêtements drainants ont été utilisés pour le stationnement  
@Emma Sammiez-Ville de Romans

## Les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement réalisés par l'Agglo

### 👉 Réseau d'assainissement

- Réhabilitation du réseau par l'intérieur (chemisage) et reprise des branchements pour un montant de 361 000 € TTC.

### 👉 Réseau d'eaux pluviales

- Séparation du réseau de collecte des eaux pluviales du réseau des eaux usées. En raison de la densité des réseaux, seuls 150 m (situés entre l'avenue Emile-Zola et la rue Hippolyte-Roux) sont restés en unitaire. Les travaux ont notamment permis la création de noues (environ 150 m) et de 12 puits d'infiltration. Pour un montant total de 164 040 € TTC (dont 73 230 € HT réalisé par la Ville de Romans, dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage).



Création d'une noue : sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer vers un trop-plein, soit pour la stocker et la laisser s'évaporer et/ou s'infiltrer sur place, permettant ainsi la reconstitution des nappes phréatiques -

©Jean Delmarty - Valence Romans Agglo

## Le square Georges-Banc

Situé à l'angle de la rue de Coalville et de la rue André-Barlatier, le square Georges-Banc a lui aussi été entièrement réaménagé pour un montant de 68 540 € TTC par l'entreprise Cheval Paysages. Ce projet s'inscrit dans une volonté politique de végétalisation des espaces publics et est intégré au Plan pluriannuel d'investissement du service des Espaces verts.

Cet écrin de verdure de 5 000 m<sup>2</sup>, au-delà de son rôle d'agrément, a vocation à devenir un lieu de rencontre intergénérationnel. Idéalement situé en face de l'école de la Pierrotte, il promet de devenir le lieu de rendez-vous incontournable du quartier. Il comporte notamment une zone enherbée propice à la détente et aux jeux de balles, un verger urbain à but pédagogique composé de 6 arbres fruitiers et 18 arbustes à baies gourmandes, un parcours ludique et sportif créé à partir de chutes de bois recyclés et, bien sûr des bancs.

Les plantations réalisées apporteront ombre et fraîcheur et favoriseront la biodiversité. Six arbres décoratifs ont été plantés en complément des 9 arbres existants ainsi qu'une centaine d'arbustes et un millier de vivaces et graminées. Des noues ont par ailleurs été réalisées : elles permettront de gérer de manière naturelle les eaux pluviales issues de la rue de Coalville.

## Les objectifs du projet

---

- ☞ Rendre l'espace plus attractif
  - Offrir de nouveaux aménagements adaptés aux usagers environnants : enfants, habitants d'immeubles ne possédant pas d'espace vert ;
  - En faire un lieu de rencontre intergénérationnel.
- ☞ Redonner une identité au square
  - Retravailler les limites du square, afin de créer un espace clair et identifiable ;
  - Redéfinir les circulations, en lien notamment avec le projet de voirie ;
  - Valoriser les entrées du square.
- ☞ Favoriser l'écologie du site
  - Diversifier les milieux naturels, les strates végétales et développer la gestion différenciée pour optimiser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

## Les chiffres clés

---

- ☞ Montant des travaux : 68 540 €
- ☞ Emprise du projet : 1 500 m<sup>2</sup>
  - 200 m<sup>2</sup> de noues<sup>1</sup> végétalisées (récupération des eaux de pluie)
  - 240 m<sup>2</sup> de massifs arbustifs
  - 900 m<sup>2</sup> de gazon
  - 170 m<sup>2</sup> de cheminement en stabilisé

## Les plantations

---

6 arbres d'ornement (1 sophora du Japon, 1 savonnier, 1 arbre parasol chinois, 2 merisiers à fleurs doubles et 1 arbre de Judée) qui apporteront ombre et fraîcheur.

6 arbres fruitiers (abricotier, cerisier, cognassier, pêcher, pommier et prunier : complété par 18 arbustes fruitiers (groseillers, cassissiers, framboisiers, grenadiers et baies de Goji), ce verger urbain constituera un support pédagogique et favorisera les rencontres intergénérationnelles.

Ces plantations viennent en complément des 9 arbres existants.



Arbre de Judée - @DR

Une centaine d'arbustes résistants à la sécheresse (arbusiers, orangers du Mexique, Pittosporum, lilas de Californie) ainsi que des arbustes adaptés au milieu humide des deux noues : destinés à agrémenter le square, ces massifs arbustifs bénéficieront à la petite faune et permettront de développer un îlot de fraîcheur.

Un peu plus de 1 000 vivaces et graminées viennent apporter de la couleur et des notes parfumées échelonnées sur l'année (roses de Noël, heuchères, sauges, euphorbes, persicaires, aubriètes...